

À Propos du Tri

Le journal du SMICTOM de la Bièvre

Le mot du Président

Nouvelle consigne, nouvelle dynamique !

2024, année du changement, un changement simple et vertueux qui consiste à mélanger dans un unique conteneur les papiers avec les emballages, autrement dit le flux multi matériaux. Ce journal numéro 28 vous expliquera toutes les raisons de ce changement. À ce jour 70 % de la population française est déjà passé à la consigne du multi matériaux.

Les portes ouvertes de notre site sur l'année 2023 ont été une véritable réussite, je tiens à remercier sincèrement les nombreux habitants du territoire qui se sont déplacés pour visiter nos installations, au total nous avons pu accueillir et informer plus de 300 personnes. Le thème des déchets fait la part belle à l'intergénérationnel, car c'est un public de tout âge qui est venu parcourir le site en minibus, faire des activités, des jeux et savourer le spectacle ambulant proposé durant cette journée.

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous le 21 septembre 2024 pour nos portes ouvertes annuelles afin de découvrir, d'apprendre, d'échanger, et de débattre sur le thème des déchets, du recyclage, du traitement.

Sur l'année 2023, nous constatons une baisse de la production d'ordures ménagères sur notre territoire. Les causes sont multiples, mais la raison principale repose sur la baisse significative des biodéchets dans

nos ordures ménagères. Un point très positif, qui vient récompenser les politiques de prévention menées par le SMICTOM et ses adhérents depuis maintenant deux décennies, avec pour point d'orgues le compostage individuel et collectif.

La politique de prévention concernant les biodéchets a été reprise par votre Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2024, dès lors, pour toute demande de composteur, vous devez vous rapprocher de celle-ci.

En matière de transition écologique, le SMICTOM s'est doté d'un plan de sobriété hydrique pour faire face aux épisodes de sécheresse en diminuant les consommations d'eaux des installations tout en maintenant leur bon fonctionnement. À la sortie, nous avons défini des objectifs de performances de réduction des consommations d'eau pour nos installations de traitement.



Notre site est certifié ISO 14 001 (norme environnementale) depuis maintenant 15 ans, cela montre notre niveau d'exigence en matière de développement durable.

Dès lors nous nous attachons à pérenniser le potentiel de nos installations publiques pour également produire de l'énergie localement sur notre site. Nous venons de lancer début 2024 un Appel à Manifestation d'Intérêt pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur des casiers fermés avec

6 hectares de potentiel d'implantation, ce qui permettra au SMICTOM d'apporter sa contribution en matière de mix énergétique.

Le SMICTOM et ses installations de valorisation et de traitement des déchets ménagers ont donc toute leur place au sein du nouveau paysage français de la diversité de la production énergétique qu'il nous reste à construire pour relever les défis environnementaux qui nous attendent.

Je suis convaincu que tous, à notre échelle (individuelle et collective) nous devons agir avec exemplarité, en limitant autant que faire se peut notre consommation de ressources naturelles.

Le SMICTOM s'inscrit durablement dans cette transition énergétique, il apparaît essentiel d'allier au « consommer moins » déjà bien ancré dans les mœurs, « un consommé mieux ».

Soyons par le biais de la sobriété, des acteurs engagés du territoire, vertueux et confiants pour offrir un avenir meilleur aux générations futures.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre journal annuel du tri, et n'hésitez pas à nous solliciter pour toutes questions, interrogations sur les déchets et leur devenir, les services du SMICTOM sont à votre disposition.

André Gay
Président

Synthèse des performances 2023 SMICTOM DE LA BIÈVRE

Population desservie : 108 201 habitants (+0,7%)

Tonnages de déchets traités par le SMICTOM pour ses adhérents : 36 863 tonnes (-3,1%)

ORDURES MÉNAGÈRES



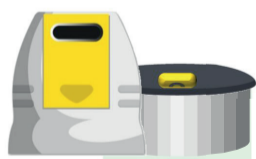
19 788 tonnes
traitées

↓ -3 %

182,9 kg
par habitant

↓ -4 %

EMBALLAGES RECYCLABLES



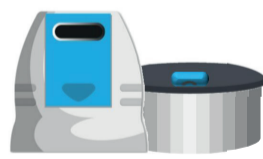
2 619 tonnes
traitées

↑ +2 %

24,2 kg
par habitant

↑ +1 %

PAPIERS RECYCLABLES



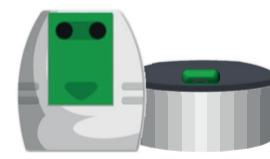
1 315 tonnes
traitées

↓ -13 %

12,2 kg
par habitant

↓ -13 %

EMBALLAGES EN VERRE



3 987 tonnes
traitées

↓ -3 %

36,9 kg
par habitant

↓ -4 %

REFUS DE DÉCHÈTERIE



9 153 tonnes
traitées

↓ -3 %

84,6 kg
par habitant

↓ -4 %

**Total emballages + papiers :
3 934 tonnes soit 36,4 kg/habitant**



Le tri se simplifie

100% des emballages et des papiers vont dans le même conteneur !

► POURQUOI TRIER ?

Trier ses déchets, c'est bien plus qu'un geste écologique : c'est un acte concret pour préserver notre planète.

En séparant les déchets recyclables, organiques et non-recyclables, nous réduisons notre empreinte environnementale en favorisant le recyclage, la valorisation des matières organiques et la réduction des déchets enfouis. Chaque geste compte dans la préservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique. Trier, c'est agir pour un avenir plus durable.

► UNE SEULE ET MÊME CONSIGNE : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LE MÊME CONTENEUR !

Force est de constater qu'il y a de plus en plus d'emballages et de moins en moins de papier.

D'un côté, les conteneurs de papiers sont sous utilisés et de l'autre, ceux à emballages se remplissent très vite. Pour optimiser les conteneurs, la solution a été de mélanger les deux flux et par là même de simplifier le geste de tri, améliorer les performances de recyclage et réduire le volume des ordures ménagères à traiter. Cela répond également à un objectif national d'harmonisation afin que partout, les consignes de tri soient identiques.

Les centres de tri, comme celui de PAPREC à CHASSIEU (69) où sont envoyés nos emballages et papiers, sont tous aujourd'hui en capacité de séparer les matériaux recyclables qui se trouvent dans les conteneurs jaunes et bleus.

Ainsi, vous pouvez déposer dans ces conteneurs :

• INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET CARTONNETTES

Toutes les bouteilles en plastique



Tous les pots, boîtes et tubes



Toutes les barquettes et tous les films



Toutes les briques alimentaires, tous les emballages en carton



Tous les aérosols, bouteilles, boîtes, tubes et petits emballages métal



Les journaux, magazines, prospectus livres, cahiers, enveloppes...



TOUS LES PAPIERS

NE PAS METTRE DANS LE CONTENEUR DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS :



Les gros cartons qui vont à la déchèterie



Les couches, mouchoirs, essuie-tout et les emballages avec restes de repas qui vont dans les ordures ménagères



Le verre qui va dans le conteneur à verre

LES NOUVEAUX CONTENEURS

Avec ce changement, les conteneurs ont dû faire peau neuve !

En effet, avant, deux types de conteneurs (jaune et bleu) étaient mis à disposition afin de séparer les emballages et les papiers.

Les nouvelles consignes sont progressivement modifiées sur les conteneurs jaunes et les conteneurs bleus sont relookés.



Qu'en est-il du verre ?

Le verre est un modèle d'économie circulaire. Il est recyclable à 100 % et à l'infini ! Aujourd'hui, plus de 3 bouteilles sur 4 sont recyclées.

Le verre est refondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière.

RECYCLER LE VERRE PERMET DE :

- **Diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**
Pour chaque kg de calcin utilisé en remplacement de la matière première, on réalise une économie de 1,2 kg en matériaux vierges, et donc les consommations et émissions associées.
- **Économiser de l'énergie.**
Une augmentation de 10 % de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3 %.
- **Limiter le rejet de CO₂.**
Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂.
- **Valoriser au maximum le verre collecté**
en évitant sa mise en décharge ou son incinération.

En 2023, les habitants du SMICTOM de la Bièvre ont contribué à collecter près de 4 000 tonnes de verre. Ce verre est recyclé sur le site de O-I MANUFACTURING à LABEGUDE en Ardèche.



RECYCLER, c'est bien, RÉEMPLOYER, c'est mieux

Pour réduire l'impact environnemental des bouteilles en verre, ALPES CONSIGNE, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, déploie la filière de réemploi des bouteilles en verre sur l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie depuis 2020. Elle accompagne les producteurs de boissons à adapter leur bouteille au réemploi ; met en place des points de collecte dans les magasins ; gère la collecte des bouteilles rapportées par les consommateurs ; le lavage et l'approvisionnement des producteurs partenaires en bouteille réemployable.

Retrouvez les points de collecte (producteurs et magasins) partenaires sur : <https://alpesconsigne.fr/carte/>



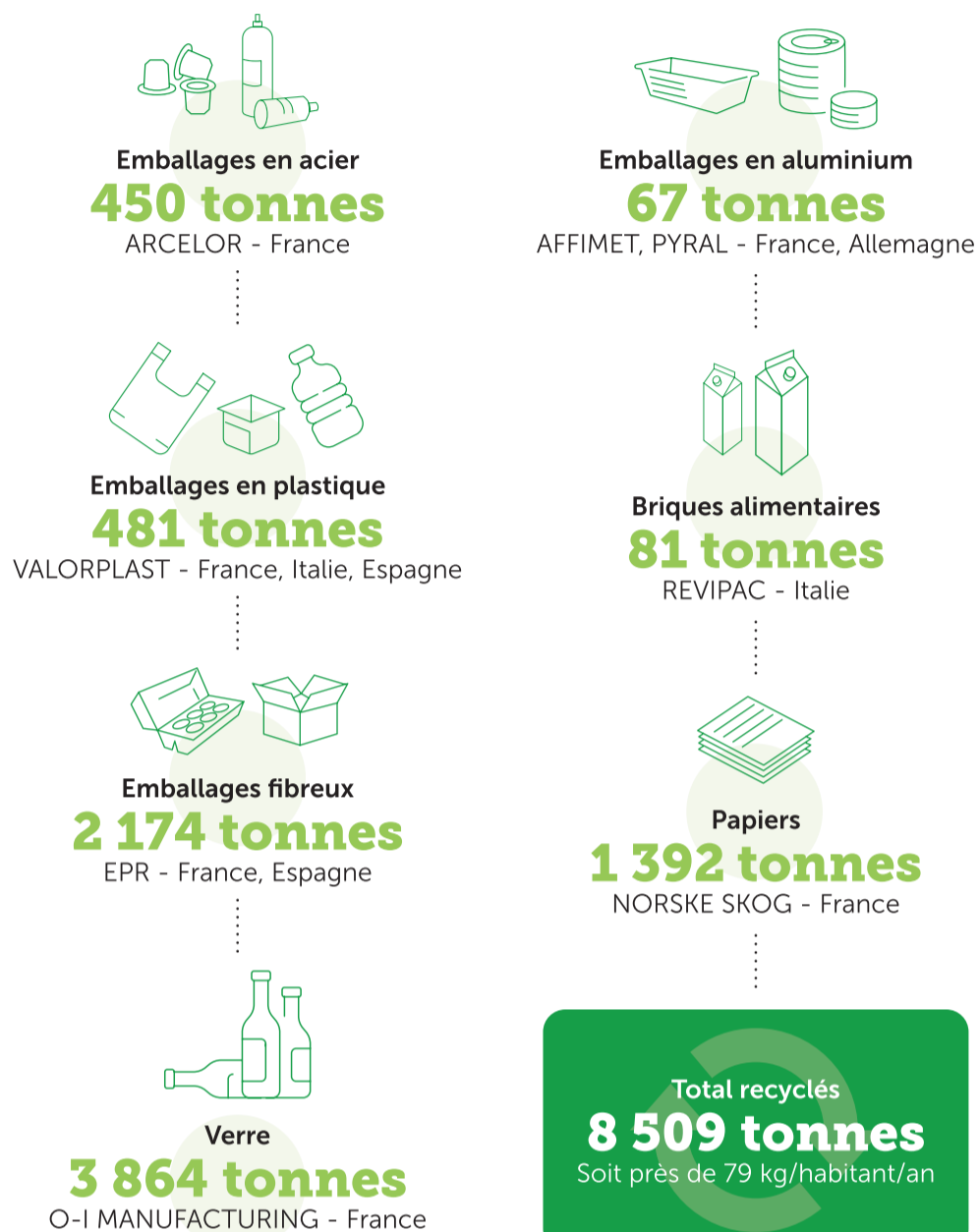
Une bouteille réemployable porte le logo national du réemploi sur l'étiquette du produit. Identifiez-le et rapportez la bouteille en point de collecte ALPES CONSIGNE.

Destination des déchets recyclés

100 % de mes emballages et papiers sont recyclés en Europe, dont 80 % en France.

Tous nos déchets ne peuvent pas encore être recyclés dans l'hexagone.

Pour les petits emballages en aluminium par exemple, il n'y a qu'une seule usine en Allemagne. Il en est de même pour certains emballages en plastique produits en petite quantité. En 2023, nous avons recyclé :



Le bilan environnemental du tri de l'année 2022 établit que le tri réalisé par les habitants du SMICTOM de la Bièvre a permis de :

- Réduire l'effet de serre en évitant d'émettre 2 659 tonnes de CO₂ en utilisant moins de ressources naturelles, soit l'équivalent de 23 932 836 kms en voiture.
- Réduire la consommation d'énergie en économisant 44 860 440 Méga joules, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 125 871 lave-linge.

Journée découverte du circuit des déchets

Samedi 21 septembre 2024

de 10h à 12h et de 14h à 17h



Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers et Centre de stockage



ENTRÉE GRATUITE

Pour plus de renseignements :

www.smictom-bievre.fr

04 74 53 82 32

113 chemin des Carrières
38260 Penol

N 45° 21.849 E 5° 11.808

Piles dans les conteneurs, un danger pour l'environnement

La valorisation des piles et petites batteries va au-delà de la simple protection de l'environnement. Le recyclage évite le gaspillage de ressources rares comme le fer, le zinc ou le nickel, produisant ainsi des alliages précieux pour diverses industries tout en évitant l'introduction de métaux lourds dans les déchets ménagers.

Quels types ? Piles bâtons, piles boutons, toute batterie d'appareils électriques, toute batterie d'appareils portatifs, toute batterie au plomb gélifié (ex : systèmes d'ouverture de portail, batteries de tondeuses, mini-voitures électriques d'enfant...), batterie de clôtures électriques.



Portatifs



Clôture



Plomb gélifié



Bouton



Téléphone



Baton

Corepile

OÙ LES APPORTER ?

Corepile est un éco-organisme sous Agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables.

Les bornes de collecte sont à retrouver dans les déchetteries, les magasins de grandes enseignes de la distribution alimentaire, les magasins spécialisés (jouets, audioprothésistes, bricolage, etc.) chez les commerçants de proximité (tabacs, quincailleries, etc.) et autres lieux publics (hôpitaux, garages, bibliothèques, etc.).

STOP AUX PILES ET AUX BATTERIES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES, CONTENEURS DE TRI DES EMBALLAGES ET BENNES DE DÉCHÈTERIE

Les piles et les batteries au lithium peuvent s'enflammer très rapidement au contact de l'oxygène, lorsque celles-ci sont endommagées. Les incendies engendrent de nombreux dégâts et des coûts importants.



◀ Incendie sur le centre d'enfouissement de Penol en juillet et août 2023



◀ Piles lithium de cigarettes électroniques



◀ Tablette portable



◀ Incendie d'un véhicule de collecte en août 2023

Les ressourceries et recycleries

Les Ressourceries sont des acteurs essentiels de la transition vers une économie circulaire et durable. Leur mission repose sur quatre piliers fondamentaux :

- 1 Collecter des objets inutilisés pour éviter leur élimination préjudiciable à l'environnement.
- 2 Les valoriser par des processus de nettoyage et de réparation afin de leur offrir une seconde vie fonctionnelle.
- 3 Les revendre sans but lucratif pour réinvestir les revenus dans leur mission sociale et environnementale.
- 4 Sensibiliser le public à la réduction des déchets en encourageant des comportements de consommation responsables.

En favorisant la réutilisation des ressources, la réduction de l'empreinte écologique et la promotion d'un mode de vie plus respectueux, les Ressourceries contribuent activement à la construction d'un avenir durable et équitable pour tous.



LES CHIFFONNIÈRES

L'association recycle et vend des textiles donnés pour lutter contre le gaspillage et soutenir des associations locales sur le plateau du Vercors.

► **Coordonnées** : le lundi et le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h • Zone de Fenat, route des Jarrands à Villard-de-Lans 06 69 03 36 25 • [f](https://www.facebook.com/leschiffonnieres) Les Chiffonniers www.leschiffonnieres.wordpress.com



LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE VALLOIRE

La Ressourcerie, reconnue localement, collecte et valorise des tonnes d'objets depuis 2014 via son magasin solidaire. Le reste est recyclé via des partenaires nationaux et locaux. Elle soutient également un atelier et chantier d'insertion sur le territoire de Bièvre Valloire en Isère.

► **Coordonnées** : 200 route du Village à Saint-Pierre-de-Bressieux (04 27 69 00 62) et 59 rue de la République à Beaurepaire (04 26 57 00 44) • www.laressourcerie-bv.fr [f](https://www.facebook.com/LaRessourceriedeBièvre-Valloire) La Ressourcerie de Bièvre-Valloire



CYCLEZ-VOUS

L'Atelier Cyclez-Vous offre un panel de services pour les vélos d'occasion, allant de la collecte à la vente, en mettant l'accent sur le réemploi des pièces détachées. L'atelier et chantier d'insertion (ACI) Cyclez-Vous propose un accompagnement social et professionnel pour ses salariés en insertion.

► **Coordonnées** : le matin de 9h00 à 12h30 du mercredi au samedi et les mercredis, vendredis et samedis après-midi de 13h30 à 16h30 • 33 place de l'Église à Saint-Siméon de Bressieux • 04 74 78 07 61 www.cyclez-vous.fr

